



**COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 3

Absents excusés : 4

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT ET UN SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 15 SEPTEMBRE 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François BARBIER), Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE - CONTRAT DE TERRITOIRE ENS DU PAYS DU MONT BLANC – STRATEGIE PASTORALE - VOIRIE PASTORALE A L'ALPAGE DE LA COMBAZ DEL2023-89**

**Rapporteur :**

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet relatif à l'amélioration de la desserte de l'alpage communal de la Combaz pâturé par un troupeau ovin gardé.

En effet, cette desserte au gabarit de sentier nécessite d'être élargi afin de permettre l'usage d'un quad en sécurité par l'éleveur et son berger. Les travaux comprennent uniquement la reprise de la plateforme en terrain naturel.

Le coût du projet s'élève à un total de 6 050,00 euros hors taxes, assistance de la SEA de Haute-Savoie comprise (650,00 € net de taxes).

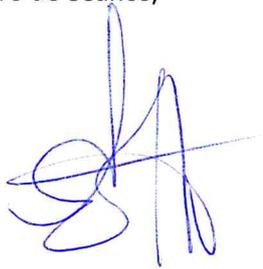
Monsieur le Maire indique que cette action peut faire l'objet d'une sollicitation d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

- **ARTICLE 1 : D'APPROUVER** la proposition de Monsieur le Maire d'effectuer les travaux de voirie pastorale à l'alpage de la Combaz.
- **Article 2 : DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible.
- **ARTICLE 3 : DE S'ENGAGER** à apporter l'autofinancement complémentaire à la réalisation de ces travaux
- **ARTICLE 4 : DE S'ENGAGER** à respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans la convention financière annexée au Contrat Départemental pour un Espace Naturel Sensible.
- **ARTICLE 5 : DE S'ENGAGER** à conserver les ouvrages créés à usage pastoral pendant 30 ans
- **ARTICLE 6 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes en rapport avec la présente demande de subvention respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans la convention financière annexée au Contrat Départemental pour un Espace Naturel Sensible

En Mairie, le 21 septembre 2023  
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

En Mairie, le 21 septembre 2023  
Le Maire,  
François BARBIER

